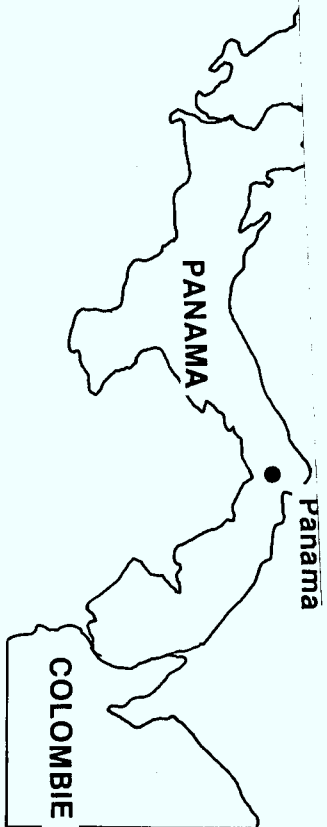
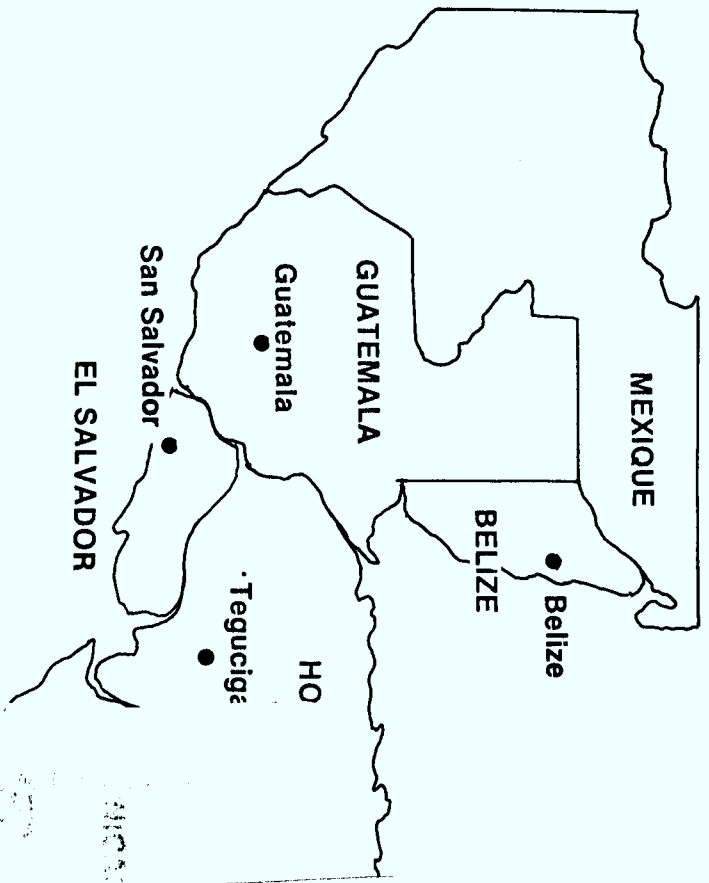


marchés  
pour  
l'exportation  
canadienne

**HONDURAS**

Océan Pacifique



INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA



222354

# MARCHÉS POUR L'EXPORTATION CANADIENNE

## HONDURAS

Canada



Gouvernement  
du Canada

Industrie  
et Commerce

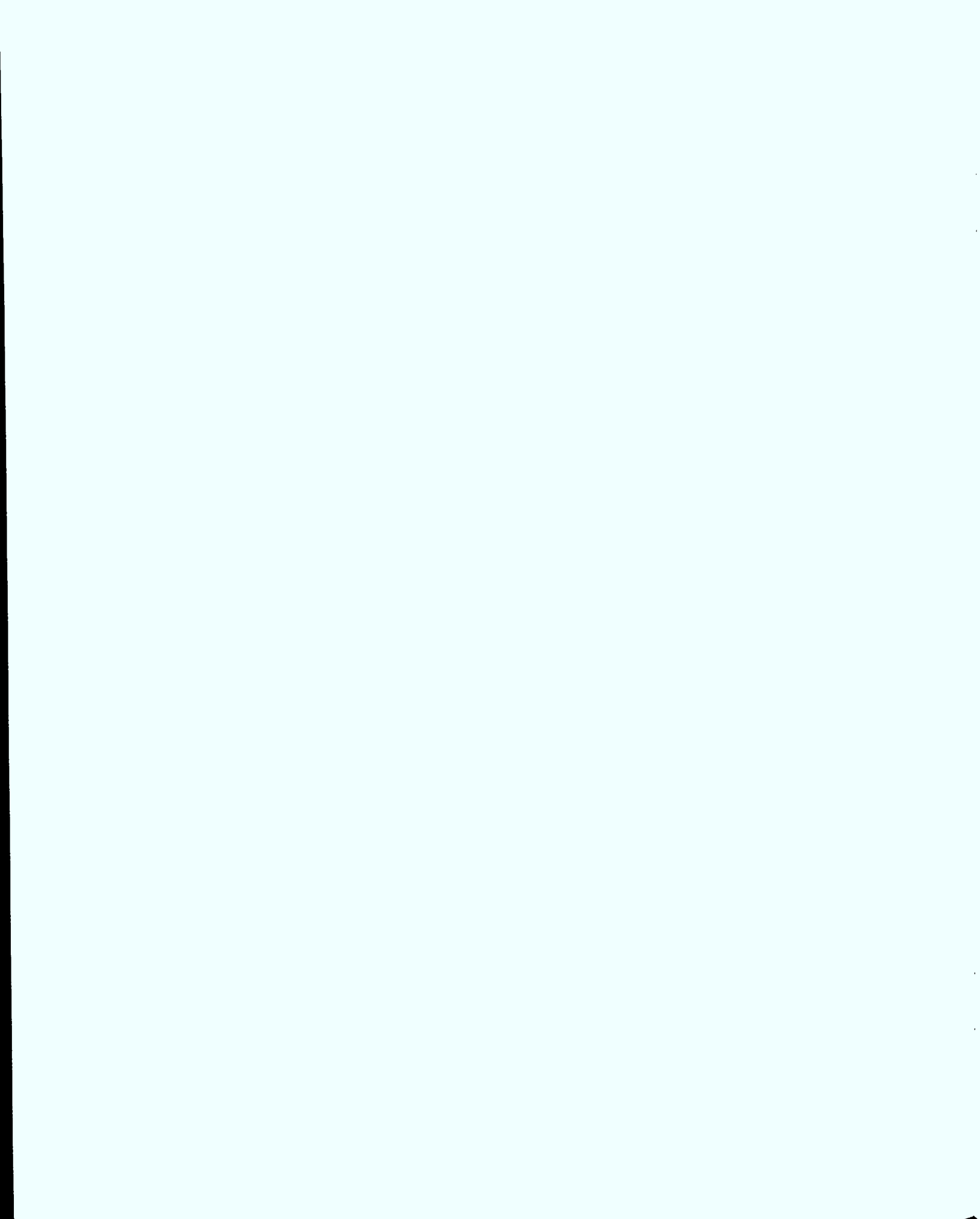
Government  
of Canada

Industry, Trade  
and Commerce



# TABLE DES MATIÈRES

	<b>PAGE</b>
I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX .....	5
II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR .....	7
III. COMMERCE AVEC LE HONDURAS .....	13
IV. RÈGLEMENTS DE DOUANE ET DE CHANGE .....	17
V. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES AU HONDURAS .....	18
VI. ADRESSES UTILES .....	20
VII. PUBLICATIONS UTILES .....	24
VIII. AIDE FÉDÉRALE À L'EXPORTATION .....	25



# I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## Géographie

La République du Honduras, située au coeur de l'Amérique centrale, a une superficie de 112 099 km<sup>2</sup>, dont seulement 15 pour cent est arable. C'est le deuxième plus grand pays de l'Amérique centrale et le moins peuplé. Situé entre les océans Atlantique et Pacifique, il est bordé à l'est par le Nicaragua et à l'ouest par le Salvador et le Guatemala.

Le Honduras est un pays montagneux et sa partie centrale est constituée de chaînes de montagnes orientées d'est en ouest. C'est là que l'on trouve les pics les plus hauts et les plus abrupts (1 500 à 2 400 mètres au-dessus du niveau de la mer). Le sud consiste en terres basses qui forment une plaine côtière baignée par l'océan Pacifique et les eaux du golfe de Fonseca. Les 600 km de terres basses longeant la mer des Antilles, où s'ouvrent de grandes vallées fertiles, représentent la région agricole la plus riche du pays.

## Histoire

### Découverte et conquête espagnole

Le Honduras fut découvert par Christophe Colomb lors de son quatrième voyage en 1502, mais sa conquête ne fut réalisée par les Espagnols qu'à partir de 1524, lorsque Christobal de Olid fut envoyé au Honduras par Hernan Cortés, conquérant du Mexique. Accompagné de quelques lieutenants triés sur le volet par Cortés, Olid fonda la ville de Trujillo en 1525. Quatorze ans plus tard Pedro de Alvarado, capitaine en chef du Guatemala et gouverneur du Honduras, fonda la ville de San Pedro Sula. Après le retour en Espagne de Pedro de Alvarado le nouveau gouverneur, Don Francisco Montejo, réussit à réprimer une révolte indienne dirigée par Lempira, assurant à l'Espagne l'hégémonie du Honduras et la conquête ultérieure d'un empire qui dura 300 ans. C'est au cours de cette période que les principales villes furent fondées et que le catholicisme et la culture espagnole furent établis.

### Indépendance et annexion au Mexique

Le 15 septembre 1821, les Provinces-Unies d'Amérique centrale (comprenant le Guatemala, le Honduras, le Salvador, le Nicaragua et le Costa Rica) proclamaient leur indépendance. Elles furent d'abord annexées au Mexique mais, en 1823, elles se déclarèrent entièrement indépendantes de l'empire mexicain. Au cours des années suivantes José Francisco Morazán, un héros populaire, dirigea plusieurs fois cette union mais, en 1838, le besoin d'une identité politique individuelle entraîna l'effondrement de cette fragile union et le Honduras se proclama souverain et indépendant.

### Depuis l'indépendance jusqu'aux temps modernes

L'histoire moderne du Honduras est étroitement liée à celle des autres pays de l'Amérique centrale, surtout à celle du Guatemala et du Salvador, qui ont joué un rôle capital dans son développement économique et politique. La friction entre les mouvements conservateur et libéral de ces États voisins s'aggravait progressivement et la neutralité modératrice du Honduras aida à maintenir l'équilibre du pouvoir entre les deux factions.

Les Libéraux menèrent le pays de 1838 jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle mais, avec l'avènement des plantations de bananes contrôlées par les multinationales, le mouvement conservateur du Honduras prit une ampleur croissante. La vie politique jusqu'en 1923 fut marquée par l'agitation et les conflits entre Libéraux et Conservateurs. En 1932 Tiburcio Carias Andino, un chef révolutionnaire conservateur, prit le pouvoir. Il mena un régime autocratique et totalitaire pendant 16 ans, mais n'en fut pas moins un administrateur progressiste. En 1969, alors que Lopez Arellano était au pouvoir, la guerre éclata entre le Salvador et le Honduras. La décennie qui suivit fut marquée par la tension dans toute l'Amérique centrale, et le fonctionnement de certaines entités régionales, tel le Marché commun centre-américain (MCCA), en fut profondément altéré.

En 1971 les partis Libéral et National (les Conservateurs) choisirent d'un commun accord un candidat qui fut élu président, pour être renversé un an plus tard lors d'un coup d'État militaire pacifique. L'armée mena le pays jusqu'en 1980, alors que le régime démocratique fut rétabli et, à la suite d'élections nationales, le général Paz fut nommé président intérimaire par le nouveau Congrès pour une période de deux ans. Des élections présidentielles sont prévues pour l'année 1982.

## **Climat et hygiène**

Le Honduras jouit d'un climat agréable, tropical le long des côtes et doux au centre et à l'ouest. Les températures moyennes varient de 15° à 25° C au centre et à l'ouest, et de 25° à 30° C le long des côtes. La saison des pluies dure environ six mois, de mai à octobre.

Les conditions hygiéniques sont acceptables pourvu que l'on prenne les précautions d'usage à l'égard de l'eau potable, du lait, de la crème glacée et des crudités. Il y a lieu de se faire vacciner contre la typhoïde et le tétanos et de prendre des médicaments contre la malaria si l'on doit voyager en direction des côtes et surtout si l'on se rend dans les îles.

## **Heure locale**

Lorsqu'il est 16 h (H.N.E.) au Canada, il est 17 h au Honduras. Le Honduras n'a pas recours à l'heure d'été.

## **Langues**

L'espagnol est la langue officielle. Bien qu'un grand nombre de fonctionnaires ne connaissent pas le français ou l'anglais, la plupart des hommes d'affaires parlent l'anglais. On parle l'anglais et l'espagnol dans les îles de la Baie. Des services d'interprètes et de traduction sont disponibles.

## **Religion**

La constitution de la République garantit la liberté du culte. Quatre-vingt quinze pour cent de la population est catholique.



## Poids et mesures

Le système métrique est utilisé par les autorités douanières, mais pour le reste les systèmes espagnol et américain sont encore utilisés par une grande majorité de la population.

## Électricité

Le courant électrique varie entre 220 volts, 60 cycles et 110 volts, 60 cycles c.a.. On peut obtenir des transformateurs pour 110 volts dans la plupart des hôtels. Les prises de courant murales reçoivent des fiches à deux broches plates; les raccords de lampes sont du genre que l'on peut visser.

## Jours fériés

Nouvel An	1 <sup>er</sup> janvier
Jour des Amériques	14 avril
Jeudi, vendredi et samedi saints	mars ou avril
Fête du Travail internationale	1 <sup>er</sup> mai
Jour de l'indépendance	15 septembre
Fête du héros populaire Francisco Morazán	3 octobre
Fête de Christophe Colomb	12 octobre
Jour de l'armée	21 octobre
Noël	25 décembre

## Heures d'affaires

Bureaux et magasins	Banques	Gouvernement
9 h - 13 h	9 h - 15 h	7 h - 16 h 30
15 h - 19 h		
9 h - 12 h (le samedi)		

## II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

### Produit national brut (1979)

(É.-U.) \$2 164 millions)

Par secteur (%)		
Agriculture		31,5
Mines		1,8
Fabrication		17,1
Construction		5,3
Services publics		1,6
Transport et communications		8,3
Services commerciaux		12,6
Services financiers		4,2
Services de logement		5,3
Administration publique		3,5
Autres services		8,8
	Total:	100,0

## Éléments du p.n.b. (%)

Consommation	71,4
Investissement	28,6
Exportations	36,5
Importations	41,0
Dépenses gouvernementales	22,0
Dépenses du secteur privé	74,2
Total:	273,7

## Généralités

L'économie du Honduras, à prédominance agricole, a bien fonctionné jusqu'en 1979, en raison surtout de l'augmentation du prix de ses principales denrées (café, bananes, produits forestiers et viande) sur le marché international. Les autres facteurs qui ont contribué à un taux de croissance annuel moyen de huit pour cent du p.n.b. ont été l'expansion des investissements du secteur public dans certains projets d'infrastructure, les investissements dynamiques du secteur privé et la stabilité financière et politique. Cependant, depuis 1979, l'économie du Honduras a déperdi sous l'influence de facteurs extérieurs défavorables, entre autres la forte baisse du prix du café sur le marché international et l'incertitude qui règne dans toute l'Amérique centrale. En dépit de ces problèmes, dans l'ensemble l'économie fonctionne assez bien, les réserves en devises étrangères du pays demeurent satisfaisantes et, du point de vue politique, le Honduras demeure l'un des pays les plus stables de l'Amérique centrale. Les prévisions économiques pour les années 80 sont plutôt incertaines. D'une part on s'attend à un certain ralentissement dans le secteur privé mais, d'une autre, on croit que la défaillance prévue sera mitigée par une forte infusion d'investissements publics dans certains projets d'infrastructure comme le grand projet hydro-électrique de 400 MW d'El Cajon; la construction de chemins forestiers; et divers projets de systèmes de télécommunications, d'installations portuaires et de logement.

## Agriculture

L'agriculture est la principale activité économique du Honduras, contribuant environ un tiers du produit national brut et engendrant 80 pour cent des recettes d'exportation. Le Honduras s'étend sur 11,2 millions d'hectares (112 088 km<sup>2</sup>). Les terres cultivées, y compris les pâturages, embrassent environ 1,8 million d'hectares (1 800 km<sup>2</sup>); un autre million d'hectares consiste en prairies et terres cultivées, et environ sept millions des hectares restants sont boisés. Sauf dans les vallées, le sol est plutôt peu profond et est extrêmement pauvre en azote et en phosphore.

Le Honduras se classe au quatrième rang parmi les pays exportateurs de bananes, contribuant à 12 pour cent du commerce international relié à ce produit. La valeur de ses exportations a atteint les \$200 millions (É.-U.) en 1979.

Le café, deuxième produit agricole en importance, contribue 35 pour cent des recettes d'exportation (\$196 millions É.-U. en 1979). Viennent ensuite la viande congelée, le bois, les crevettes et le homard, le coton, le sucre et le tabac.

Le Honduras possède de grandes terres consacrées à l'élevage du bétail, qui se fait surtout dans les plaines côtières de l'est et de l'ouest. Le brahma et l'angus sont les espèces de boeuf de boucherie les plus populaires, et la holstein prédomine chez les vaches laitières. Certains efforts sont déployés afin de développer l'industrie de la pêche, qui en est encore à l'état artisanal.

Les produits forestiers ont représenté environ 12 pour cent de la valeur des exportations du Honduras au cours des années 70. L'industrie forestière offre d'excellentes possibilités, mais son développement a été entravé par de nombreux obstacles, dont l'épuisement résultant d'une activité agricole excessive et l'abattage illégal des arbres par des particuliers en quête de combustible. COHDEFOR, institution d'État fondée en 1974, a pour mandat de gérer et d'assurer le développement rationnel de tout le secteur forestier, y compris son industrialisation et l'exportation ainsi que la vente en gros, à l'échelle nationale, des produits forestiers, de même que le remplacement des arbres abattus.

## **Industrie**

Le Honduras est en pleine croissance industrielle. L'alimentation, le traitement du cuir, le béton, les textiles, l'assemblage des appareils de radio et de télévision, les produits chimiques, la fabrication de meubles, l'artisanat, les vêtements et le métal prospèrent depuis dix ans. Bien que l'industrie hondurienne repose toujours sur une base assez frêle, le gouvernement encourage les investissements et a élaboré un éventail de stimulants qui comprend le remboursement des droits d'importation à la sortie, les importations en franchise de matières premières et de machines, et les exonérations fiscales, le tout visant à consolider la base industrielle tout en suscitant de petits et moyens investissements afin de remplacer et de minimiser les importations. La création de la Banque d'expansion industrielle, en 1974, a accéléré l'essor industriel en offrant des crédits aux nouvelles industries et en créant un marché des capitaux susceptible d'attirer un plus grand nombre d'investisseurs honduriens.

## **Mines et pétroles**

L'argent, le plomb, le zinc et le cadmium sont extraits par des sociétés nationales et étrangères, et on a découvert des gisements de charbon exploitables. Le gouvernement a aussi entrepris divers programmes d'exploration visant à faciliter l'inventaire des gisements de minerais du pays. Le code minier du Honduras a été récemment modifié et de nouveaux stimulants ont été établis afin de susciter des investissements étrangers dans l'expansion minière.

Des activités géophysiques et des explorations au large des côtes visant à déterminer les réserves de pétrole du pays n'ont pas encore donné de résultat significatif.

## **Tourisme**

Situé à proximité de l'Amérique du Nord, riche en beautés naturelles et en sites archéologiques, et offrant par surcroît un paradis naturel dans les îles de la Baie du Honduras, le Honduras présente un potentiel touristique très prometteur.

## **Infrastructure et énergie**

Le Honduras est doté d'un réseau routier de 9 500 km, dont 1 600 km sont revêtus. Son chemin de fer dessert les plantations de bananes le long de la côte nord-ouest. Puerto Cortés possède des installations portuaires modernes, et un deuxième port donnant sur l'Atlantique — Puerto Castilla — est en voie de construction. Les aéroports internationaux les plus importants sont ceux de Ramon Villeda Morales à San Pedro Sula et Toncontin à Tegucigalpa.

Le Honduras doit importer tout son pétrole, qui est sa principale source d'énergie. Cependant l'important projet hydro-électrique d'El Cajon (400 MW) est en voie de réalisation et doit être complété d'ici 1986. Cette centrale fournira au Honduras 50 pour cent de ses besoins en électricité.

## **LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

### **Le Marché Commun d'Amérique Centrale**

Le Marché Commun d'Amérique centrale (MCAC) a été formé en 1960 et groupe le Guatemala, le Salvador, le Costa Rica, le Nicaragua et le Honduras. Le "Traité général pour l'intégration de l'Amérique centrale" prévoit le libre-échange entre les partenaires du MCAC, un tarif extérieur uniforme et une nomenclature tarifaire commune (NAUCA). Le Secrétariat pour l'intégration économique de l'Amérique centrale (SIEAC) a son siège au Guatemala. La Banque d'Amérique centrale pour l'intégration économique (BACIE) fut fondée en 1960 à Tegucigalpa. Elle finance les investissements en infrastructure nécessaires à l'intégration économique des pays membres. Un accord en vue d'harmoniser les stimulants fiscaux et autres offerts aux industries nouvelles fut signé en 1969. En 1969 également fut créé le Fonds de stabilisation monétaire de l'Amérique centrale, auquel participent les banques centrales des pays membres et visant à aider ceux qui éprouvent des problèmes temporaires de balance des paiements.

Les importations intra-communautaires représentaient en 1978 près de 20 pour cent des importations totales des pays du MCAC, soit cinq milliards de dollars É.-U. Les barrières douanières imposées aux exportations des pays membres ont été abolies sur 98 pour cent des articles de la NAUCA et sur près de 80 pour cent des exportations totales. D'autre part les pays membres ont signé dans les années 60 des accords bilatéraux établissant des restrictions quantitatives sur les exportations de textiles, de vêtements et de chaussures. Le Honduras supprima les échanges commerciaux avec le Salvador en 1969 à la suite d'une guerre entre les deux pays. La reprise du commerce est actuellement en cours de négociation suite au règlement du différend frontalier en 1980.

En 1970, le Honduras interdit aussi l'entrée en franchise des importations en provenance du Costa Rica, du Nicaragua et du Guatemala, et révoqua le tarif extérieur commun frappant les importations en provenance de l'extérieur du MCAC. En 1972-73 le Honduras négocia de nouveaux traités bilatéraux avec ces trois pays, rétablissant le libre-échange et le tarif extérieur sur certains articles. Le Honduras est membre officiel du MCAC à titre d'observateur.

Le tarif extérieur commun établi par les membres du MCAC autres que le Honduras couvre 98 pour cent des articles tarifaires et 80 pour cent des importations réelles. La plupart des produits sont frappés d'un droit spécifique en fonction du poids, du volume, ou des deux, ainsi que d'un composant ad valorem basé sur la valeur c.a.f.. Les produits non couverts par le tarif

commun — et donc soumis à la réglementation individuelle des pays membres — englobent les principaux produits agricoles et les biens de consommation durables. Le TEC est de 100 à 150 pour cent sur les biens de consommation non durables, de 30 à 40 pour cent sur les biens de consommation durables, de cinq à 10 pour cent sur les produits agricoles semi-finis, de 30 à 40 pour cent sur les produits industriels semi-finis et de 10 à 15 pour cent sur les biens d'équipement.

En 1968, le protocole de San José imposa une surtaxe à l'importation de 30 pour cent sur les produits non-essentiels et les articles de luxe en provenance de l'étranger. La surtaxe a été prorogée à plusieurs reprises et expirera le 8 novembre 1983.

Par suite de l'instabilité politique et d'une balance des paiements déficitaire parmi certains pays membres en 1979-80, on a vu proliférer les restrictions quantitatives et les surtaxes imposées unilatéralement à l'importation, ce qui donna un coup d'arrêt au processus d'intégration au sein du MCAC.

### Principales exportations du Honduras (f.à.b.)

(en millions de \$ É.-U.)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Café	56,9	100,3	168,2	211,0	196,9	
Bananes	61,5	106,7	130,2	141,2	200,4	
Bois	38,5	40,8	47,2	42,3	42,1	
Viande	18,3	25,6	21,7	38,8	57,4	
Plomb et zinc	20,1	18,3	20,2	20,0	24,1	
Argent	11,1	13,6	11,8	10,9	21,0	
Crevettes et homard	10,3	12,3	15,2	15,6	25,7	
Savon	4,0	6,6	11,5	13,7	15,1	
Tabac	5,6	5,9	9,1	9,0	14,9	
Sucre	6,9	2,2	3,8	5,5	13,5	
<b>TOTAL DES EXPORTATIONS:</b>	<b>309,6</b>	<b>411,7</b>	<b>529,8</b>	<b>626,1</b>	<b>750,0</b>	<b>870,0</b>

## Principales importations du Honduras (c.a.f.)

(en millions de \$ É.-U.)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Biens de consommation						
durables	29,2	38,3	52,6	63,3	71,9	
non durables	65,5	68,3	86,6	102,3	118,3	
Matières premières						
agriculture	18,6	22,0	31,3	37,6	37,0	
fabrication	106,2	136,3	155,1	183,7	217,1	
Huiles et combustibles	63,1	53,8	70,9	76,3	112,6	
Biens d'investissement						
agriculture	14,2	13,6	22,7	20,9	36,2	
fabrication	61,6	67,2	95,5	127,3	138,3	
transports	19,1	35,2	37,3	49,4	48,5	
construction	15,9	22,8	28,5	31,9	35,6	
<b>TOTAL DES IMPORTATIONS:</b>	<b>403,8</b>	<b>469,8</b>	<b>599,0</b>	<b>711,4</b>	<b>849,1</b>	<b>1 030,0</b>

### Destination des exportations du Honduras

(1979, f.à.b., % du total)

États-Unis	54,3
République fédérale d'Allemagne	9,8
Pays-Bas	8,2
Pays membres du MCAC	8,1
Japon	4,8
Canada	4,0

### Provenance des importations du Honduras

(1979, c.a.f., % du total)

États-Unis	44,6
Pays membres du MCAC	12,0
Venezuela	8,5
Japon	7,2
Trinidad et Tobago	3,7
République fédérale d'Allemagne	2,7
Mexique	2,5
Royaume-Uni	2,4
Brésil	2,2
Canada	1,8

### Commerce Canada-Honduras

(en millions de \$ canadiens)

	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Exportations canadiennes	8,0	13,2	8,9	14,3	15,8	22,9
Importations canadiennes	11,8	17,4	18,8	31,9	29,8	39,5

<b>Principales importations canadiennes en provenance du Honduras</b>		<b>Principales exportations canadiennes vers le Honduras</b>	
(1980, en millions de \$ canadiens)		(1980, en millions de \$ canadiens)	
Bananes	30,5	Papier journal	1,9
Café	5,9	Carton	6,5
Autres fruits frais et baies	0,9	Avions	5,2
Coton	0,8	Machines pour le forage, l'excavation, l'exploitation minière	1,0
Pourcentage des principaux articles dans l'ensemble des importations	96%	Amiante	0,6
		Pourcentage des principaux articles dans l'ensemble des exportations	66%

### **III. COMMERCE AVEC LE HONDURAS**

#### **Débouchés: Produits et services professionnels canadiens**

Les plans d'expansion immédiats du Honduras cadrent parfaitement avec les compétences et le pouvoir d'approvisionnement du Canada. L'énergie, l'exploitation forestière, les télécommunications, les transports et la santé sont les principaux bénéficiaires des investissements provenant du secteur public. L'expansion de la base industrielle du Honduras offre des débouchés aux fournisseurs canadiens de matières premières et de produits semi-finis. Dans le domaine des services, la plupart des programmes d'expansion relevant des secteurs privé et public comportent des éléments nécessitant les services d'une vaste gamme d'experts-conseils tels qu'on en trouve au Canada.

#### **Représentants et agents**

Un seul représentant pour tous les pays membres du MCAC ne pourrait pas suffire à la tâche. Les entreprises canadiennes feraient mieux de nommer un représentant dans chaque pays. Les intéressés devraient consulter les délégués commerciaux avant de choisir un agent.

Le décret n° 549, en date du 7 décembre 1977, régit les activités des agents et distributeurs au Honduras ainsi que leurs relations avec les sociétés étrangères. On peut obtenir un exemplaire de ce décret à l'ambassade du Canada au Guatemala sur demande.

L'article 4 de ce décret stipule qu'afin d'être reconnu à titre de représentant, un agent ou distributeur doit être citoyen du Honduras, propriétaire d'une société constituée, ou bien une société du Honduras (dont 51 pour cent des actions sont détenues par des citoyens du Honduras) et membre d'une Chambre de commerce attirée. En vertu de l'article 5, le ministre de l'Économie peut préciser les cas où les produits et services peuvent être fournis au Honduras seulement par l'entremise des agents ou distributeurs. L'article 7 accorde la préférence dans les appels d'offres du gouvernement aux sociétés ayant représentation permanente au Honduras, toutes autres conditions étant égales.



Le décret interdit à tout commettant de résilier, modifier ou refuser unilatéralement de renouveler un contrat avec son représentant sans raison valable, sous peine de devoir lui verser une compensation. L'expression "raison valable" telle que définie à l'article 12 comprend [(c)] "une baisse continue du chiffre d'affaires ou du nombre de commandes de biens ou de services pour cause de négligence ou d'erreur de la part du représentant".

Bien que le Honduras n'exige pas que les sociétés étrangères se qualifient avant de faire une offre concernant une adjudication ou la fourniture de biens au gouvernement, les sociétés feraient mieux de s'inscrire à l'un des bureaux suivants:

1. Pour les entrepreneurs:
  - Colegio de Ingenieros Civiles de Honduras  
Bo. Oliv. C.J.R. Mol.  
Tegucigalpa, Honduras
  
  - Consejo Superior de Planificación Económica  
(CONSUPLANE)  
Edificio Banco Atlantida, 3er Piso  
2a. Ave. y C. Real  
Comayagua, Honduras
  
  - Secretaría de Obras Públicas y Transporte  
(SECOPT)  
Bo. La Bolsa  
Comayagua, Honduras
  
2. Pour les fournisseurs:
  - Dirección General de Comercio Exterior  
Ministerio de Economía  
5a. Ave., 4a Calle, Edificio Salamé  
Tegucigalpa, Honduras
  
3. Pour les experts-conseils:
  - Colegio de Ingenieros Civiles de Honduras  
Bo. Oliv. C.J.R. Mol  
Tegucigalpa, Honduras
  
  - Consejo Superior de Planificación Económica  
(CONSUPLANE)  
Edificio Banco Atlantida, 3er Piso  
2a. Ave. y C. Real  
Comayagua, Honduras

## **Renseignements sur le crédit**

Il n'est pas toujours facile d'obtenir des renseignements quant à la solvabilité des entreprises ou des particuliers au Honduras. Les entreprises canadiennes peuvent toutefois s'adresser directement aux banques locales ou aux sociétés suivantes:

Dun et Bradstreet du Canada, Ltée  
Case postale 423, succursale "A" 116  
Toronto (Ontario) M5W 1E2

Protectora de credito  
10a. Calle 3-12, Zone 1  
Guatemala, Guatemala



Sur demande, la division commerciale de l'ambassade du Canada au Guatemala essaiera d'obtenir des rapports bancaires sur la solvabilité des entreprises locales en s'adressant au Protectora de Credito. Il faut souvent de huit à 10 semaines afin de les obtenir, car il n'y a qu'une seule société locale offrant des services complets de renseignements sur la solvabilité.

## **Correspondance et communications**

On recommande aux exportateurs canadiens d'expédier tout leur courrier par avion. Les services de téléphone et de télex entre le Honduras et le Canada sont adéquats. Il faut normalement environ deux semaines à une lettre ou un colis envoyé par avion pour atteindre le Honduras.

## **Prix**

Il vaut mieux fixer les prix c.a.f. en dollars américains, ou au moins franco à bord à partir d'un port du sud des États-Unis, sans quoi l'importateur aura de la difficulté à juger la compétitivité de l'article.

## **Modalités habituelles de paiement**

Au début, une lettre de crédit irrévocable doit servir de base à toute vente. Par la suite, lorsque l'on a établi des relations courantes avec le client, il est possible d'adopter des modalités plus souples, comme le principe du comptant contre la livraison des documents à l'arrivée des marchandises. Un exportateur ne doit jamais livrer des marchandises avant de recevoir une confirmation explicite de sa commande de l'agent ou de l'acheteur.

## **Recouvrement des créances**

Dans les cas extrêmes, il se peut que les poursuites judiciaires soient l'ultime moyen de recouvrer des sommes en souffrance, mais les démarches en ce sens sont lentes et onéreuses. Il est à conseiller de les éviter autant que possible.

## **Banques**

Les services bancaires locaux sont bons et plusieurs banques étrangères font affaires au Honduras (Banque d'Amérique, Banque de Londres et de Montréal). Bien que les banques canadiennes n'aient pas de succursales au Honduras, elles entretiennent des relations étroites avec les banques locales et les banques étrangères faisant des affaires au Honduras. Pour obtenir des renseignements au sujet des négociateurs d'aucune banque canadienne au Honduras, s'adresser à une succursale de cette banque au Canada.

## **Services de livraison**

Étant donné la grande diversité des horaires maritimes et de la fréquence des voyages vers le Honduras, les exportateurs canadiens feraient bien de consulter leur transitaire.

## **Transport maritime**

Puerto Cortés est le principal port hondurien baigné par la mer des Antilles. Il est doté d'excellentes installations et on peut y décharger en vrac ou en conteneur. Le port de Puerto Castilla, plus à l'est, est actuellement en voie de construction et manutentionnera surtout du bois en provenance du nord-est du pays. Puerto San Lorenzo est la seule installation portuaire de la côte du Pacifique: on n'y manutentionne que des marchandises en vrac.

La société Saguenay Shipping Ltée, de Montréal, offre un nouveau service direct régulier de livraison en vrac ou en conteneur entre Montréal, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et Puerto Cortés. Anship Ltée et Mexican Line offrent aussi un service régulier en partance de la côte est. Les sociétés Argentina Line, Gran Flota Colombiana, Linek Hansiatic-Vaasa Line, Prudential Lines et United Yugoslav Lines offrent des services à partir des ports canadiens de la côte du Pacifique jusqu'à Puerto San Lorenzo.

## **Trajets routes-océan, routes-air**

Plutôt que d'envoyer les marchandises par voie maritime à partir du Canada, on peut les expédier via Miami ou la Nouvelle-Orléans. Quant aux cargaisons légères, elles peuvent être transportées par camion vers les aéroports ou les transporteurs aériens des États-Unis pour être acheminées vers les principaux aéroports du Honduras.

## **Transport aérien**

Il n'y a aucun vol direct entre le Canada et le Honduras. Par conséquent, les livraisons aériennes sont acceptées par les transporteurs canadiens et certains transporteurs étrangers qui sont autorisés à transporter des marchandises de provenance canadienne jusqu'aux États-Unis, d'où elles peuvent atteindre le Honduras par vol direct. Il y a choix d'itinéraire, selon l'origine et la destination, de sorte que l'expéditeur peut opter soit pour le transporteur original, soit pour un second transporteur, en vue de prendre la voie la plus courte.

## **Assurances**

Les exportateurs canadiens devraient inclure le coût des assurances dans leurs prix et expédier la marchandise c.a.f..

## **Saison des achats**

Bien qu'il n'existe aucune période d'achat strictement délimitée pour les biens de production et de consommation, il y a période de pointe en novembre et décembre, en prévision de diverses fêtes nationales et de Noël.

## **Brevets et marques de commerce**

On recommande aux fabricants et aux commerçants de faire breveter leurs inventions et de faire enregistrer leur marque de commerce au Honduras. Ils doivent soumettre leur demande par l'entremise d'un agent de brevets ou de marques de commerce au Canada, ou d'un avocat du Honduras.

## IV. RÈGLEMENTS DE DOUANE ET DE CHANGE

### Contrôle des devises

Les contrôles de devises ont été introduits vers la fin de l'année 1980. Ils ne limitent pas les importations ou les investissements, mais ont pour but de surveiller et contrôler le flux monétaire, surtout les sorties d'argent illicites.

Toutes les transactions dont les paiements doivent être effectués à l'étranger doivent être enregistrées auprès de la section du change de la Banque centrale, qui les autorisera en émettant un permis de change conformément aux lois et règlements du Honduras. Les nouveaux règlements du change n'ont pas encore touché les relations commerciales entre le Canada et le Honduras.

### Restrictions des importations

Il n'est pas nécessaire d'obtenir de permis d'importation pour les marchandises courantes, et très peu d'importations sont interdites. On exige des permis d'importation pour les explosifs, le plomb, la volaille, la farine de blé, les céréales, le coton et quelques autres produits. Certains permis spéciaux sont aussi exigés pour l'importation de semence, de fruits, de certaines denrées périssables, d'alcool industriel ou de boissons alcoolisées, d'armes et de munitions.

Le gouvernement du Honduras a établi deux listes d'importations. La première couvre l'importation de biens essentiels et la deuxième celle des biens non-essentiels. Les biens essentiels comprennent les produits pharmaceutiques, les denrées alimentaires non produites au Honduras, la plupart des matières premières et le matériel agricole. En règle générale, les biens essentiels peuvent être importés sans l'approbation antérieure de la Banque centrale pourvu qu'aucun financement étranger n'entre en jeu. Si le financement provient de l'étranger, l'importation de produits et les dispositions financières doivent être approuvées.

La deuxième liste (biens non-essentiels) comprend des articles comme des téléviseurs, appareils de radio, appareils électriques, automobiles, réfrigérateurs et divers articles de luxe, y compris certaines denrées alimentaires. L'importation de biens non-essentiels exige l'approbation antérieure de la Banque centrale. Dans la plupart des cas, le financement étranger des biens inscrits à la deuxième liste est interdit. Les importateurs doivent payer les traites à vue ou trouver sur place des syndicaux qui seront tenus de fournir des pièces justificatives du paiement des marchandises en vue de leur dédouanement. En principe, l'importation de biens non-essentiels n'est pas permise si la production nationale est suffisante.

Les biens ne paraissant pas sur les deux listes peuvent être importés sans l'approbation de la Banque centrale à condition que le paiement se fasse à vue.

### Relations par traité

En vertu d'un échange de notes diplomatiques datant de février 1956, le Canada et le Honduras s'accordent réciproquement le statut de "nation la plus favorisée" en matière de tarifs.

Le Honduras, à titre de membre du marché commun centre-américain, permet la libre circulation de la plupart des marchandises en provenance des pays membres du MCCA.

## **Droits d'importation**

Le tarif extérieur du marché commun centre-américain s'applique à la plupart des importations. Les importations sont sujettes à l'imposition de droits spécifiques (perçus sur le poids brut exprimé en kilogrammes ou en unités de mesure) et de droits ad valorem (basés sur la valeur c.a.f. Les droits d'entrée spécifiques sont exprimés en pesos d'Amérique centrale, équivalents au dollar américain. Vu que le poids des contenants est automatiquement inclus dans le calcul des poids bruts, il y a lieu de s'assurer que l'emballage soit le plus léger possible en fonction du poids des marchandises.

Suite à une proposition du Secretaría Permanente del Tratado General de Integración Centro-americana (SIECA) visant à promouvoir la croissance industrielle parmi les pays membres du MCCA, les ministres de l'économie se sont mis d'accord pour étendre la portée des stimulants fiscaux à quelque 500 "industries naissantes", leur permettant ainsi d'importer en franchise des machines, des matières premières et des contenants.

## **Taxes supplémentaires**

Conformément aux dispositions du protocole de San José, la plupart des importations d'articles de luxe et non-essentiels provenant de l'extérieur du marché commun centre-américain sont sujettes à une surtaxe de 30 pour cent basée sur le chiffre des droits d'importation.

## **Zone de libre-échange**

L'administration de la zone de libre-échange de Puerto Cortés agit à titre d'organisme autonome axé sur les affaires et siégeant à proximité du port. La zone franche offre aux industriels et aux hommes d'affaires qui utilisent ces installations des avantages comme un emplacement géographique central, une main-d'oeuvre compétente et des exemptions de taxe et de douane sur toutes les matières premières, les machines, et les bâtiments importés.

# **V. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES EN AMÉRIQUE CENTRALE**

## **Renseignements à fournir au secrétaire commercial**

Lorsque vous projetez votre premier voyage d'affaires au Honduras, informez-en le secrétaire commercial de l'ambassade du Canada au Guatemala bien avant la date prévue de votre départ. Faites-lui part du but de votre visite et joignez à votre lettre plusieurs exemplaires de vos brochures publicitaires. Il est très utile d'indiquer les prix c.a.f. pour au moins une partie de vos produits. Il convient également de signaler tous les contrats que vous avez déjà signés avec des hommes d'affaires honduriens.

Ainsi renseigné, le personnel commercial se fera un plaisir de vous tracer un itinéraire provisoire et de fixer des rendez-vous en votre nom. Vu que nos postes à l'étranger reçoivent de plus en plus de visites d'hommes d'affaires, il vaut mieux s'adresser à un agent de voyage pour les réservations de chambres d'hôtel. Les agents de la division commerciale de l'ambassade canadienne au Guatemala visitent le Honduras régulièrement. Nous suggérons donc aux hommes d'affaires canadiens de faire coïncider leurs visites avec celles des délégués commerciaux canadiens en fonctions au Guatemala, surtout s'il s'agit de leur première visite.

## Période propice au voyage

La saison des pluies s'étend de mai à octobre, mais on peut projeter sans inquiétude une visite au Honduras à tout moment de l'année. Pâques et Noël sont les seules périodes non propices, car les établissements commerciaux ferment alors durant plusieurs jours. Bien entendu, il est moins facile de se trouver un gîte durant la saison sèche en raison de l'affluence accrue des touristes.

## Moyens de transport

L'avion est de loin le meilleur moyen de transport vers le Honduras, et les sociétés aériennes nationales et internationales offrent un bon service. Quant au transport routier, la route inter-américaine relie plusieurs grandes villes de l'Amérique Centrale au Mexique et aux États-Unis, mais le trajet est beaucoup plus long sur cette route que sur celles du Canada.

## Hôtels

Il y a de bons hôtels au Honduras et ces derniers satisfont assez bien aux normes internationales.

1. Hôtel Honduras Maya    3 C11. Ave. Re. de Chile  
Col. Palmira  
Tegucigalpa, Honduras, C.A.
2. Hôtel Holiday Inn        Calle Peatonal  
Tegucigalpa, Honduras, C.A.
3. Hôtel La Ronda            B. La Ronda 6 Calle  
Tegucigalpa, Honduras, C.A.
4. Hôtel Copantl             Colonia Las Mesetas  
San Pedro Sula, Honduras, C.A.
5. Gran Hotel Sula            1a. Calle, 3-4 Avenida  
San Pedro Sula, Honduras, C.A.

## Documents de voyage

On recommande aux voyageurs canadiens se rendant au Honduras d'obtenir un visa d'entrée à l'ambassade du Honduras à Ottawa ou au consulat à Montréal. Si cela n'est pas possible, le voyageur canadien muni d'un passeport valide pourra se procurer un permis de touriste auprès d'un agent d'immigration en arrivant au Honduras moyennant la somme de trois dollars américains.

## Vêtements

On peut porter des vêtements légers faits de coton ou de fibres synthétiques pendant toute l'année au Honduras mais, comme les soirées sont souvent fraîches, vous feriez bien

d'apporter aussi des vêtements un peu plus chauds. Entre mai et octobre (la saison des pluies), l'imperméable et le parapluie sont de mise. L'habit de soirée se porte seulement lors des grandes occasions.

## Unité monétaire

L'unité monétaire du Honduras est le lempira (L), qui comprend 100 centavos et vaut la moitié d'un dollar américain. Les billets sont émis par la Banco Central de Honduras en coupures de un, deux, cinq, 10, 20, 50 et 100 lempiras. La monnaie comprend les pièces de cinq, 10, 25 et 50 centavos en argent et deux et cinq centavos en cuivre.

## VI. ADRESSES UTILES

### 1. Bureaux canadiens

(Au Guatemala):	Ambassade du Canada Edificio Galerías España, 6° Nivel 7a. Avenida 11-59, Zone 9 Guatemala, Guatemala, C.A.
Téléphone:	6-49-55/57 - 6-49-59 - 6-58-39 - 6-30-49 - 6-49-56
Télex:	5206 DOMCAN GU
Câble:	CANADIAN
(Au Canada):	Division des Antilles et de l'Amérique centrale Bureau de l'Amérique latine et des Antilles Ministère de l'Industrie et du Commerce Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone:	(613) 992-0384

### 2. Bureau du Honduras au Canada

(À Ottawa):	Ambassade du Honduras 350, rue Sparks Pièce 403 Ottawa (Ontario) K1R 7S8
Téléphone:	(613) 233-8900
Contacts	Mr. Max Velasquez Díaz Ambassadeur M. Iván Romero Martínez Conseiller

(À Montréal): 1225, rue St-Marc  
Pièce 101,  
Montréal (Québec)  
H3H 2E7  
Téléphone: (514) 935-9708  
Contacts: M. Benjamin Mejía  
Consul général  
M. Angel M. Martijin  
Consul honoraire  
M. Armando Molina Chocano  
Consul honoraire

(À Vancouver): 501 ouest, rue Georgia  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V6B 3Y8  
Téléphone: (604) 685-7711  
Contact: M. Enrique Gonzalez-Calvo  
Consul honoraire

### 3. Adresses au Honduras

#### A) Ministères

Ministère de l'Économie: Ministerio de Economía y Comercio  
5a. Ave., 4ta. Calle,  
Edificio Salamé  
Tegucigalpa, Honduras  
Téléphone: 22-32-51/53

Ministère de la Santé  
et du Bien-être social: Ministerio de Salud Pública y  
Asistencia Social  
3ra. Calle, 4ta Ave.,  
Tegucigalpa, Honduras  
Téléphone: 22-57-71/72 - 22-57-74 - 22-57-78 - 22-85-22  
22-85-54/56 - 22-85-52

Ministère des Communica-  
tions et des Travaux publics: Ministerio de Comunicaciones y  
Obras Públicas  
Bo. La Bolsa  
Comayagueta, Honduras  
Téléphone: 22-86-90

Ministère de l'Éducation: Ministerio de Educación  
1a. Ave., 2-3 Calle, 201  
Comayagueta, Honduras  
Téléphone: 22-85-71/74

Secrétariat des Mines,  
des Hydrocarbures  
et de l'Énergie nucléaire: Dirección General de Minas e  
Hidrocarburos  
Boulevard Miraflores  
Tegucigalpa, Honduras  
Téléphone: 22-67-21 - 32-86-35 - 32-86-13 - 32-84-55

Conseil de la Planification économique	Consejo Superior de Planificación Económica (CONSUPLANE) Banco Atlántida, 3er piso, 2a. Ave. y Calle Real Comayaguela, Honduras
Téléphone:	22-93-72 - 22-12-19 - 22-22-61/62

**B) Sociétés et organismes du secteur public**

Dirección General de Aduanas  
1a. Ave., 3-4 Calle  
Comayaguela, Honduras

Corporación Hondurena de Desarrollo  
Forestal (COHDEFOR), Apartado Postal 1378,  
Edificio Midence Soto, 3er Piso  
Tegucigalpa, Honduras  
Tel. 22-10-27, 22-43-46, 22-66-42  
Telex 1172 COHDEFOR HT

Corporación Forestal Industrial de Olancho S.A.  
Edificio Midence Soto  
3er Piso  
Tegucigalpa, Honduras  
Tel. 22-71-69, 22-18-49  
Telex 1125HT  
(Projet de scierie Olancho)

Empresa nacional Portuaria, Apartado Postal 18  
Puerto Cortés, Cortés  
Honduras  
Tel. 55-01-10, Telex 5402 ENAPORT HT

Instituto Nacional de la Vivienda  
Edificio Simón, Carr. a Suyapa  
Tegucigalpa, Honduras

Centro Cooperativo Técnico Industrial  
(CCTI)  
Avenida La Paz No. 407  
Tegucigalpa, Honduras

Corporación Nacional de Inversiones  
(CONADI) Apartado Postal 842, Tegucigalpa  
Barrio La Granja  
Comayaguela, Honduras  
Tel. 33-32-15, 33-77-36, Telex 1192 HT

Instituto Nacional Agario  
Col. Alameda 4A 10-11 C. 1009  
Tegucigalpa, Honduras



Instituto Hondureño de Turismo  
5a. Ave., 4a. Calle  
Tegucigalpa, Honduras

Dirección General de Comercio Exterior  
Ministerio de Economía  
Edificio Salamé  
Tegucigalpa, Honduras

Corporación Nacional del Banano  
(COHBANA)  
Barrio La Granja  
Comayaguela, Honduras

HONDUTEL  
Blvd. Miraflores  
Tegucigalpa, Honduras  
Téléphone 32-22-32

Empresa Nacional de Energía  
Eléctrica (ENEE)  
Primera Calle y 7a Avenida  
Tegucigalpa, Honduras  
Téléphone: 22-84-66, 22-24-32  
Télex: 1128 ENEE HT

**C) Banques**

Banco Central de Honduras  
6a. y 7a. Ave., 1a. Calle  
Tegucigalpa, Honduras

Banco Nacional de Fomento  
4a. y 5a. Ave., 13-14 Calle  
Tegucigalpa, Honduras

Banco del Ahorro Hondureño, S.A.  
7-8 Ave., 5a. Calle No. 711  
Tegucigalpa, Honduras

Banco de Londres y Montréal  
Apartado Postal 29 - C  
5a. Ave., 4a. Calle

Banco de los Trabajadores  
2a. Ave., 5-6 Calle  
Comayaguela, Honduras

Banco Financiera Hondureña, S.A.  
7a. Ave., 3a. Calle No. 301  
Tegucigalpa, Honduras

Bank of America  
Apartado Postal 199  
7a. Ave., 1a. Calle  
Tegucigalpa, Honduras

Banco Continental  
San Pedro Sula, Cortés

Banco de Honduras  
Edificio Midence Soto  
Tegucigalpa, Honduras

Banco del Comercio, S.A.  
6-7 Ave., 5a. Calle No. 501  
Tegucigalpa, Honduras

Banco Financiera Centroamericana, S.A.  
Fte. Parque La Merced  
Tegucigalpa, Honduras

Banco Hipotecario, S.A.  
Apartado Postal 320  
6a. Ave., 6a. Calle  
Tegucigalpa, Honduras

Banco de Occidente, S.A.  
Fte. Edificio Larach  
Tegucigalpa, Honduras

## VII. PUBLICATIONS UTILES

### Ouvrages généraux

The Economist Intelligence Unit. *Quarterly Economic Reviews: Guatemala, El Salvador and Honduras*. Disponible chez EUI Ltd., 27 St. James Place, London, England.

*Honduras: Documents d'expédition et règlements douaniers*, Cinquième édition, juillet 1980 (épisodique), ministère de l'Industrie et du Commerce, Bureau d'Amérique latine et des Antilles, Ottawa.

"CALA Reports", (publication mensuelle), *Association Canada-Amérique latine et Antilles*, 42 est, rue Charles, Toronto, M4Y 1T4.

*A Statement of the Laws of Honduras in Matters Affecting Business*, 1965, et Supplément n° 1 (Troisième édition), 1971, Organization of American States (OAS), General Secretariat, Washington, D.C.

*Directory of Honduran Exports*, 1978, Secretaria de Economía, Dirección General de Comercio Exterior, Tegucigalpa, Honduras.

*Honduras: Country Profile and Foreign Investment in Honduras*, 1979, CONADI, Tegucigalpa, Honduras.

## **Statistiques:**

*Statistical Abstract of Latin America.* University of California Latin American Center, Los Angeles, CA 90024.

## **Autres publications utiles**

*Doing Business in Central America*, guide d'information préparé par Price Waterhouse, Case postale 51, Centre Toronto-Dominion, Toronto.

*Bank of London and South America Review*, (publication mensuelle), Public Relations Dept., Lloyds Bank International, 40-66 Queen Victoria Street, London, England.

*Economic Survey of Latin America*, (publication annuelle), UN Economic Commission for Latin America, Casilla 179-D, Santiago, Chile.

*This Week. Central America and Panama.* A Report on Business and Politics. Disponible chez This Week Publications, Edificio Herrera, 12 Calle 4-53, Zona 1, S-E, Guatemala City, Guatemala.

# **VIII. AIDE FÉDÉRALE À L'EXPORTATION**

## **Services de consultation sur les marchés**

La consultation en matière d'exportation est assurée principalement par le Service des délégués commerciaux et les Bureaux internationaux du ministère de l'Industrie et du Commerce à Ottawa.

Le gouvernement fédéral met les délégués commerciaux des ambassades et des consulats du Canada à la disposition des entreprises canadiennes dans 67 pays du monde. Le Service des délégués commerciaux (SDC) fournit de l'aide aux exportateurs canadiens et aide les acheteurs étrangers à trouver les sources canadiennes d'approvisionnements. En plus de servir d'agent de liaison entre l'acheteur et le vendeur, le délégué commercial joue le rôle de conseiller auprès des exportateurs canadiens en ce qui concerne toutes les phases de la commercialisation; repérage des débouchés, évaluation de la concurrence, présentations aux gens d'affaires et aux représentants des gouvernements étrangers, sélection et recommandation des agents, et conseils touchant les modalités de paiement et les problèmes de tarif ou d'accès. Chaque année, le Service des délégués commerciaux répond à plus de 35 000 demandes de la part des gens d'affaires canadiens et adresse plus de 45 000 demandes en provenance d'acheteurs étrangers aux entreprises canadiennes dont le nom figure dans le Système de repérage des débouchés. En outre, les délégués commerciaux se consacrent activement à la création de liens commerciaux avec les pays outre-mer, au repérage des débouchés, à la promotion et à l'établissement d'accords conjoints en matière de collaboration industrielle.

Si vous désirez que le Service des délégués commerciaux aide votre entreprise à trouver des marchés étrangers pour vos produits, communiquez avec le *bureau régional* du ministère de l'Industrie et du Commerce de votre localité. Ces bureaux, dans chaque province, aident les exportateurs à planifier leur marché et peuvent prendre des dispositions pour qu'ils obtiennent l'appui des délégués commerciaux qui se trouvent à l'étranger. (Voir la liste d'adresses à la fin de cette section.)

Les *Bureaux internationaux* du ministère de l'Industrie et du Commerce offrent les services de renseignements suivants:

- sur les marchés: caractéristiques économiques de chaque pays et produits particuliers;
- sur l'accès aux marchés: tarifs, règlements, permis, barrières non-tarifaires, normes relatives aux produits, documents nécessaires, etc.;
- publications comme celle-ci, faisant partie de la série "Marchés pour l'exportation canadienne", et traitant d'autres pays.

Étant donné que les États-Unis constituent notre principal marché d'exportation, on a mis sur pied un service spécial de consultation qui pourra vous fournir des renseignements sur les douanes américaines et les autres exigences d'entrée dans ce pays.

## **Assurances et garanties à l'exportation**

Au sein du gouvernement fédéral, l'aide financière à l'exportation est assurée principalement par la *Société pour l'expansion des exportations* (SEE); de propriété fédérale, cette société dispose d'un budget de plusieurs milliards de dollars pour financer les ventes à l'exportation au moyen de prêts, de garanties de prêts et d'assurances à l'exportation:

- *assurance-crédit*: fournit une assurance couvrant jusqu'à 90 pour cent des pertes causées par le non-paiement des produits achetés par des étrangers;
- *prêts et garanties de prêts*: fournit des prêts et des garanties de prêts aux acheteurs étrangers de produits et de services canadiens, lorsqu'ils ne peuvent trouver les ressources nécessaires sur le marché financier. La SEE accorde des prêts et des garanties à des taux concurrentiels à l'échelle internationale, stimulant ainsi les ventes à l'exportation comme celles de biens d'équipement et de services d'ingénieurs-conseils;
- *garanties d'investissement à l'étranger*: assure contre les pertes et les dommages les nouveaux investissements des Canadiens dans les pays en voie de développement. L'investisseur possède une co-assurance de 15 pour cent;
- *cautions et garanties d'exécution*: assure les entreprises canadiennes contre les demandes étrangères d'application d'une garantie ou la non-exécution d'un contrat par l'un des partenaires d'un consortium.

## **Développement des marchés d'exploitation**

Le *Programme des projets de promotion* (PPP) aide les exportateurs à étendre leur marché au moyen de:

- *foires commerciales à l'étranger*, pour lesquelles un service d'exposition complet est offert, moyennant le partage des coûts;
- *missions commerciales*, les frais de déplacement et autres sont payés, comme le sont ceux des missions qui viennent au pays, pour promouvoir les ressources et les produits canadiens; et
- *visites commerciales*, les frais de déplacement et de séjour des délégations étrangères importantes et des stagiaires de formation technique sont payés. Le ministère de l'Industrie et du Commerce invite les entreprises inscrites au *Système de repérage des débouchés* à participer aux projets dans le cadre du PPP. Si vous y êtes intéressés, assurez-vous que le nom de votre entreprise y figure.

Le PPP finance les initiatives fédérales en matière d'expansion des marchés d'exportation, tandis que le *Programme de développement des marchés d'exportation* (PDME) répond aux demandes des entreprises. Celui-ci vise à encourager les entreprises canadiennes à percer dans de nouveaux marchés d'exportation ou à étendre leur marché dans les pays outre-mer ou aux États-Unis. Il accorde des subventions représentant jusqu'à 50% de frais occasionnés par l'entrée dans de nouveaux marchés. Plus précisément, il appuie les activités suivantes:

- participation à des projets d'équipement à l'étranger;
- découverte des marchés (visites effectuées par les gens d'affaires en vue de découvrir de nouveaux marchés);
- participation aux foires commerciales à l'étranger (non visées par le PPP);
- accueil des acheteurs en visite au Canada;
- aide à la création de consortia d'exportation (afin d'encourager les petites et moyennes entreprises à constituer des consortia d'exportation).

Dans le cas où les ventes à l'exportation sont effectuées grâce à l'aide du PDME, la subvention fédérale est remboursable au taux de un pour cent des ventes brutes pendant au maximum de trois ans.

## Publicité

*Commerce Canada* — une publication mensuelle ayant pour titre *Canada Commerce* en anglais — renferme des informations essentielles concernant les occasions d'exportation, l'état du marché international et les conditions d'entrée des marchandises, permettant aux hommes d'affaires canadiens de se tenir au courant des services offerts par le ministère de l'Industrie et du Commerce tant au Canada qu'à l'étranger. Ces deux publications sont gratuites et les industriels canadiens peuvent en obtenir des copies en s'adressant par écrit au Directeur de l'Information publique, Industrie et Commerce, Ottawa (Ontario) K1A 0H5.

## Coopération internationale avec les pays en voie de développement

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) stimule la participation canadienne à des projets d'investissements dans les pays en voie de développement. La Division de la coopération industrielle de l'ACDI donne à des compagnies canadiennes des contributions non-réimboursables qui couvrent (1) les frais de voyage et conseils associés à l'investigation de la praticabilité d'investissement ou d'association avec des entreprises locales; (2) les frais des études nécessaires à élaborer des projets d'investissement jusqu'au stade où ils peuvent être pris en charge par des institutions financières multilatérales et d'autres sources de financement; et (3) les frais de la mise à l'essai et démonstration de technologie canadienne au profit, tant du Canada que des pays en voie de développement.

## Bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce

Si vous n'avez jamais exporté précédemment, communiquez avec n'importe quel agent régional ou le ministère de l'Industrie et du Commerce aux adresses ci-dessous.

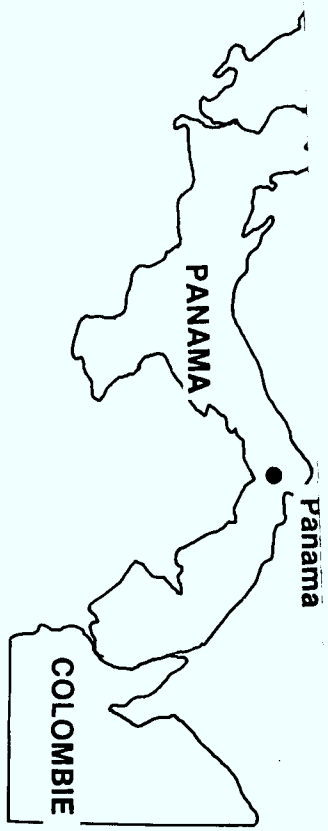
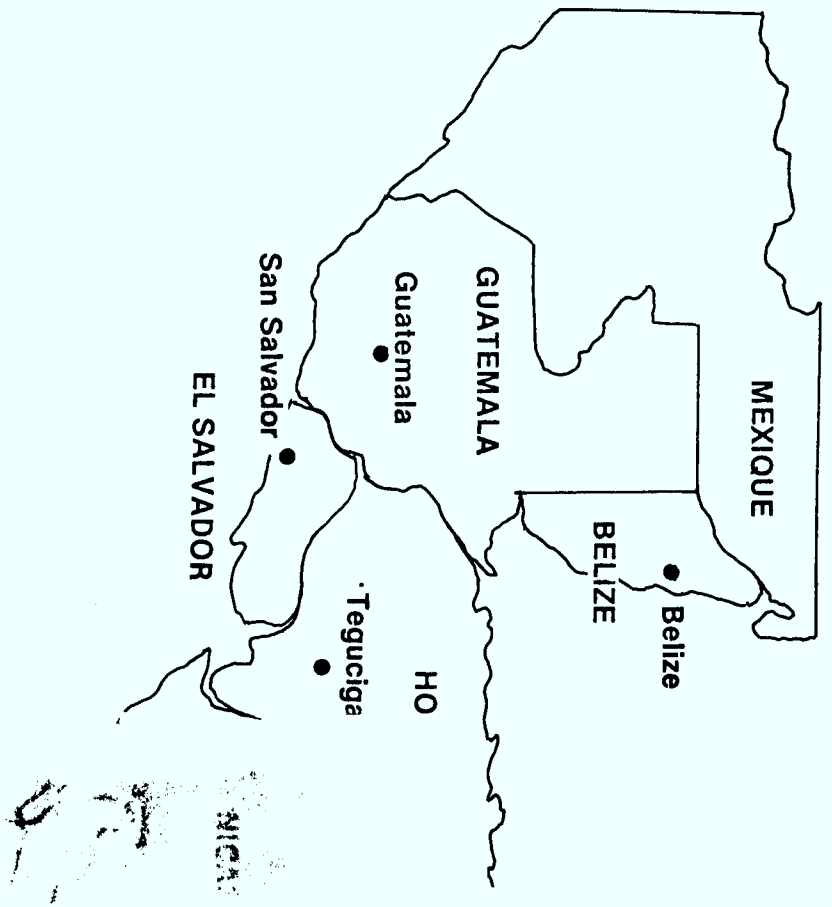
TERRE-NEUVE  
LABRADOR

215, rue Water  
Saint-Jean (Terre-Neuve)  
A1C 6C9

Tél: (709) 737-5511  
Télex: 016-4749

NOUVELLE-ÉCOSSE	Bureau 1124, Tour Duke 5251, rue Duke, Scotia Square Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1P3	Tél: (902) 426-7540 Télex: 019-21829
NOUVEAU-BRUNSWICK	440, rue King, pièce 642 Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H8	Tél: (506) 452-3190 Télex: 014-46140
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Case Postale 2289 Édifce Dominion, 97, rue Queen, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 8C1	Tél: (902) 892-1211 Télex: 014-44129
QUÉBEC	Case postale 1270, Succursale B Pièce 600 685, rue Cathcart Montréal (Québec) H3B 3K9	Tél: (514) 283-6254 Télex: 055-60768
	2 Place Québec Pièce 620 Québec (Québec) G1R 2B5	Tél: (418) 694-4726 Télex: 051-3312
ONTARIO	No. 1, First Canadian Place, Pièce 4840 Toronto (Ontario) M5X 1B1	Tél: (416) 369-4951 Télex: 065-24378
MANITOBA	507 Manulife House 386, avenue Broadway Winnipeg (Manitoba) R3C 3R6	Tél: (204) 949-2381 Télex: 075-7624
SASKATCHEWAN	2002, avenue Victoria, pièce 980 Regina (Saskatchewan) S4P 0R7	Tél: (306) 359-5020 Télex: 071-2745
ALBERTA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST	500 Macdonald Place 9939, avenue Jasper Edmonton (Alberta) T5J 2W8	Tél: (403) 420-2944 Télex: 037-2762
COLOMBIE-BRITANNIQUE YUKON	Case postale 49178 Pièce 2743 Centre Bentall, Tour III 595, rue Burrard Vancouver (Colombie-Britannique) V7X 1K8	Tél: (604) 666-1434 Télex: 04-51191

Océan Pacifique



INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA  
222354